

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je tiens à respecter les règles établies par la Chambre pour faire cette annonce.

M. Dick: Étant donné que le premier ministre a pu organiser une élection partielle pour combler la vacance créée par la démission de Gérard Pelletier au Québec dans l'espace de 41 jours, pourquoi permet-il que des circonscriptions de Terre-Neuve et de l'Ontario restent sans représentant à la Chambre si longtemps en refusant d'organiser des élections partielles le plus tôt possible?

M. Alkenbrack: Parce que les Ontariens sont des citoyens de deuxième ordre.

M. Trudeau: Je le répète, monsieur l'Orateur, je suis les règles cardinales établies par la Chambre à ce sujet. La vacance à Terre-Neuve a été créée par la démission d'un député conservateur, à Hochelaga, par celle d'un ministre de la Couronne.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES PORTS

HALIFAX—LA POSSIBILITÉ D'OCTROI D'AIDE FÉDÉRALE POUR L'AMÉNAGEMENT D'INSTALLATIONS DE MANUTENTION DE CONTENEURS

M. Robert McCleave (Halifax-East-Hants): Monsieur l'Orateur, je regrette d'interrompre ce débat, mais j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Elle découle de la décision prise la semaine dernière de mener une étude fédérale-provinciale au sujet de la possibilité d'agrandir les installations pour conteneurs du port de Halifax. Cette participation du gouvernement fédéral veut-elle dire que si l'on établit qu'il faut agrandir ces installations du port le plus actif de l'Est du Canada, le gouvernement fédéral affectera de l'argent à cette fin? Je pose la question parce que le Conseil des ports nationaux n'y a jamais répondu directement de façon publique.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le député devrait savoir que le gouvernement fédéral participe de façon importante à la construction des ports. Ordinairement, cela veut dire que nous assumons une partie des frais légitimes et nécessaires de tous les ports du Canada, y compris celui de Halifax. Donc, la réponse à cette question est oui. Bien sûr, cela ne veut pas dire que les installations recommandées sont vraiment nécessaires et nous allons faire d'autres études à cet égard.

Questions orales

[Français]

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE LAITIÈRE—ON DEMANDE AU MINISTRE D'ASSURER QUE LA NOUVELLE POLITIQUE NE SERA PAS AU DÉTRIMENT DES PRODUCTEURS

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné que les producteurs laitiers sont effrayés par les projets futurs du ministère de l'Agriculture fédéral, le ministre est-il en mesure d'assurer aux producteurs laitiers qu'avec sa nouvelle politique laitière, ils ne perdront pas de revenus en comparaison de ceux réalisés l'an dernier, parce que plusieurs producteurs laitiers prétendent qu'avec la nouvelle politique laitière ils perdront \$5,000 à \$6,000 par année de revenus?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le comité de gestion des approvisionnements en lait est formé de personnes de tout le pays tels que des représentants provinciaux, des représentants des producteurs et des gens de l'industrie. Ils se rencontrent à Ottawa aujourd'hui et sans doute aussi demain. J'estime que les gens productifs devraient être payés pour leur production. On ne devrait pas les punir de produire trop en leur demandant de donner leurs produits. Jamais je n'instaurerai de programme de ce genre.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LA POSSIBILITÉ D'ASSUJETTISSEMENT DES PRIX DU PÉTROLE

M. Andrew Hogan (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Gerald Regan aurait, selon le *Globe and Mail* de samedi, accusé Ottawa d'hypocrisie en laissant le prix du pétrole brut en dehors du programme anti-inflation. Compte tenu de l'opinion émise là par un de ses collègues libéraux, le ministre va-t-il inclure le prix du pétrole brut dans les directives anti-inflation?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

DEMANDE DE MAJORATION DES PAIEMENTS DE PÉRÉQUATION À LA NOUVELLE-ÉCOSSE ET DE MAINTIEN DES SUBVENTIONS POUR L'IMPORTATION DE PÉTROLE

M. Andrew Hogan (Cape Breton-East Richmond): Le ministre est-il prêt à augmenter de façon très importante les paiements de péréquation à la Nouvelle-Écosse tout en maintenant à leur niveau actuel les subventions pour l'importation de pétrole pour aider la province à faire face à la crise économique qu'elle connaît actuellement?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ferai remarquer au député que les paiements de péréquation à la Nouvelle-Écosse et aux autres provinces de l'Atlantique ont beaucoup augmenté ces dernières années. Quant à dire si la Nouvelle-Écosse devrait recevoir une subvention spéciale pour que les gens de la province bénéficient d'un prix de faveur par rapport aux autres Canadiens, je ne crois pas que ce genre de mesure soit souhaitable.